

# FICHE D'ENGAGEMENT 2021 À L'OFFICE DE TOURISME DES VALS DU DAUPHINÉ

Nom de la structure :

Je souhaite être partenaire et bénéficier de la promotion de l'Office de Tourisme des Vals du Dauphiné :

- Je choisis et coche ma formule et mes options.
- Je joins mon règlement par chèque

**NOTE A NOS PARTENAIRES 2020 :** Dans le cadre de notre politique de soutien, la cotisation 2021 est offerte aux adhérents 2020 ( confere courrier/mèl reçu) . Si vous souhaitez changer de pack ou d'options, n'hésitez pas à contacter notre référente partenaire : [anne-laure.putelat@valsdu-dauphine.fr](mailto:anne-laure.putelat@valsdu-dauphine.fr) / 04 74 97 14 87.

Cette exonération n'est pas valable pour le secteur du Pays du Lac d'Aiguebelette. Pour bénéficier d'une visibilité supplémentaire sur ce secteur ( voir au dos de cette feuille).

Je suis nouveau partenaire et je souhaite cotiser à l'Office de Tourisme des Vals du Dauphiné :

Pack <b>SOUTIEN</b>		20 €	
Pack <b>VISIBILITE</b> « hébergeurs »	1 hébergement	50 €	
	2 hébergements	90 €	
	3 hébergements	130 €	
	4 hébergements	170 €	
Pack <b>VISIBILITE</b> « restaurateurs et prestataires touristiques »	1 prestation	35 €	
	2 prestations	60 €	
	3 prestations	85 €	
	4 prestations	110 €	
Pack <b>VISIBILITE</b> «multi-activités»	1 hébergement + 1 prestation	75 €	
	1 hébergement + 2 prestations	100 €	
	2 hébergements + 1 prestation	115 €	
	2 hébergements + 2 prestations	140 €	

Les «Options» sont à rajouter au tarif du pack choisi :

OPTIONS à la carte	Widget «Agenda» pour votre site Internet	+ 10 €	
	Encart publicitaire dans le guide touristique «Carnet de voyage»	+ 100 €	
	Reportage photos	à partir de + 150 €	

Suite au dos



Votre Office de Tourisme des Vals du Dauphiné a négocié pour vous un tarif préférentiel si vous souhaitez également devenir partenaire de l'Office de Tourisme du Pays du Lac d'Aiguebelette (bureaux de Saint-Genix-sur-Guiers et du Lac d'Aiguebelette).

Cette «option» de cotisation vous permettra d'être référencé sur les éditions papiers (Guide de l'hébergement et Guide touristique) et sur le site Internet du Pays du Lac d'Aiguebelette.

Offre réservée aux acteurs touristiques des communes de : Aoste / Chimilin / Corbelin / Granieu / Pont de Beauvoisin Isère / Pressins / Romagnieu / St Albin de Vaulserre / St Jean d'Avelanne / St Martin de Vaulserre.

Je cotise également à l'Office de Tourisme du Pays du Lac d'Aiguebelette :

<p>OPTIONS double cotisations avec le Pays du Lac d'Aiguebelette «hébergeurs»</p>	Gîte 1 à 5 personnes	+ 42 €	
	Gîte 6 à 10 personnes	+ 60 €	
	Gîte de Groupe (+ de 10 personnes)	+ 95 €	
	Chambre d'hôtes - 1 à 2 chambres	+ 52 €	
	Chambre d'hôtes - 3 à 5 chambres	+ 97 €	
	Camping 4*	+ 40 € +2,50 € par emplacement + 3 € par locatif	
	Hôtel-Restaurant - catégorie 0 - 2*	+ 15 € par chambre (soustraire 10 € à votre total)	
	Hôtel-Restaurant - catégorie 3*	+ 17 € par chambre (soustraire 10 € à votre total)	
Plusieurs activités (par structure supplémentaire) - tarif applicable sur la moins chère des deux		+ 21 €	
<p>OPTIONS double cotisations avec le Pays du Lac d'Aiguebelette «restaurateurs» (* en salle)</p>	1 à 50 couverts *	+ 65 €	
	51 à 100 couverts *	+ 85 €	
	101 à 150 couverts *	+ 120 €	
	151 à 200 couverts *	+ 230 €	
	201 et plus *	+ 250 €	
			Total à régler :

- Pour une nouvelle adhésion : le règlement est global , nous vous remercions de joindre celui-ci à l'ordre du TRESOR PUBLIC  
 - Pour les partenaires 2021 bénéficiant de la gratuité Vals du Dauphiné : Merci de joindre un chèque du montant correspondant à votre option Pays du Lac d'Aiguebelette à l'ordre de l'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DU LAC D'AIGUEBELETTE

Fait le : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_

Signature :

A retourner, avant le 23 novembre 2020, à l'Office de Tourisme des Vals du Dauphiné :

- Bureau de Pont-de-Beauvoisin - 25, place de la République 38480 Pont-de-Beauvoisin - 04 76 32 70 74

- Bureau de La Tour-du-Pin - Les Halles, Place Antonin Dubost 38110 La Tour-du-Pin - 04 74 97 14 87